

COMMENT MIEUX CONNAITRE LES MAITRES DE POSTE DE NOS LOCALITÉS

par Jacques Nolet

INTRODUCTION

Un certain nombre de chercheurs spécialisés en histoire postale se demandent comment il est possible de mieux connaître les personnes qui ont dirigé les bureaux de poste de leur localité, surtout pour la période qui couvre les 18e et 19e siècles.

DÉVELOPPEMENT

Les archives postales canadiennes, qui conservent des fiches relatives aux bureaux de poste, analysées méthodiquement par le père Anatole Walker, du moins pour ce qui est du Québec, renferment malheureusement bien peu d'informations sur les maîtres de poste.

A) Les archives postales

Mais quelles sont donc ces informations conservées aux archives postales du Canada? D'abord le nom du titulaire, les dates limites de la période où il a exercé sa fonction, la cause de son départ (décès, démission ou renvoi) et quelquefois son occupation principale. Toutefois, il faut être vigilant car ces renseignements, malgré leur caractère officiel, ne sont pas toujours exacts ni précis. Nous avons souvent corrigé les listes établies par A. Walker à partir des fiches officielles, ou avons comblé les lacunes par des détails supplémentaires.

B) Aller plus loin

Est-il possible d'aller plus loin que ce que donnent ces seules informations officielles? Sans aucun doute, à la condition expresse d'aller consulter d'autres sources de renseignements: dictionnaires biographiques, histoire locale, archives privées, journaux, etc.

Plus on connaît d'éléments sur un personnage, plus nous pouvons le connaître et mieux le situer dans son milieu. Ce qui nous permettra de saisir son importance réelle et comprendre le rôle qu'il a joué dans sa communauté locale. Car il faut savoir que le maître de poste, même si ce n'était qu'un emploi à temps partiel pour la plupart des bureaux, occupait une fonction sociale significative dans sa localité.

C) Les greffes de notaires

Puisqu'il s'agit de personnages appartenant la plupart du temps aux siècles précédents, 18e et 19e siècles, nous proposons de recourir systématiquement aux greffes de notaires de la localité en question. Toute

localité d'importance avait son notaire attitré, et ce dernier jouait un rôle local essentiel à cet endroit au plan légal: contrats entre personnes, transactions commerciales ou monétaires, prêts personnels, relations juridiques, déclarations officielles, etc.

Souvent ces greffes de notaires, grâce aux actes, renferment un tas de données personnelles qui nous permettent de cerner avec précision ce personnage: son occupation au moment de la rédaction de l'acte, les relations qu'il entretenait, etc. Prenons un exemple concret: comment avons-nous pu connaître les divers maîtres de poste de Trois-Rivières entre les années 1763 et 1902? Dans la plupart des cas, uniquement par les différents greffes de notaires qui ont exercé leurs fonctions à Trois-Rivières et dont les minutes sont conservées aux archives nationales du Québec (région administrative de Trois-Rivières).

Mais cette consultation requiert de la part du chercheur philatélique beaucoup de patience et de travail: en effet, il lui faut d'abord consulter les divers index de chacun de ces greffes, puis en examiner une à une les fiches contenant les différents actes rédigés par ce notaire.

Quelques fois, il y a des surprises étonnantes pour un chercheur patient: ainsi nous avons découvert un acte par lequel David Chisholme, le cinquième maître de poste de Trois-Rivières, entre les années 1828 et 1836, après avoir versé sa caution de 500 livres par l'intermédiaire de deux citoyens trifluviens éminents, accédait à sa fonction postale. Ce qui nous incita à effectuer des recherches subséquentes dans d'autres greffes conservées à cet endroit afin de retrouver ce type d'acte pour les maîtres de poste entourant Chisholme (en particulier John Bignell, John Robertson et Charles Kinnis Ogden). Mais ce fut une vaine tentative.

D) Avantages certains

Les renseignements fournis par les différentes greffes de notaires demeurent substantiels et inestimables pour la connaissance approfondie des personnages qui furent maîtres de poste dans une localité précise.

Évidemment plus on remonte dans le temps, plus cette source d'informations devient indispensable. Nous pourrions même énoncer une petite loi mathématique: l'avantage de cette source est inversement proportionnelle à l'éloignement dans le temps du personnage en question. En d'autres mots, plus le personnage est loin de nous, plus cette source de renseignements devient utile et indispensable à notre recherche.

A partir des bribes d'informations obtenues par cette source, nous pouvons rédiger un texte qui tient compte de ces renseignements et ainsi faire mieux connaître l'individu dont nous voulons esquisser la vie à grands traits.

CONCLUSION

En dépit de l'absence presque totale d'informations sur les personnes qui furent maîtres de poste pour le compte de l'administration postale coloniale britannique (1763 à 1851) puis canadienne (1851 à nos jours), nous pouvons heureusement combler cette lacune et faire connaître à la mémoire collective ces personnages qui ont occupé une fonction postale si importante dans la vie sociale de leur collectivité.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1991!